

**PROGRAMME POUR LES MOYENS D'EXISTENCE
DURABLE DANS LA PECHE
PMEDP/DFID-FAO**

**CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE
AUX MOYENS D'EXISTENCE DURABLES
DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE MARITIME**

ETUDE DE CAS DE LA GUINEE

Mars 2002

Résumé

Le programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest (PMEDP) a initié l'étude citée en objet dans six pays associés au programme à savoir : Cameroun, Guinée, Mali, Nigeria, Mauritanie et Sénégal. L'objectif général de l'étude est d'analyser les liens entre la recherche et les usagers des ressources halieutiques.

Dans le cas de la Guinée, l'étude a débuté en novembre 2001 et son exécution a conduit à la rédaction de quatre produits¹ dont le présent rapport constitue la synthèse conformément aux termes de référence de l'étude.

Six principaux groupes d'opérateurs vivant essentiellement des ressources halieutiques marines ont été identifiés sur la côte guinéenne. Il s'agit des armateurs, des marins pêcheurs, des transformateurs, des mareyeurs, des mécaniciens de moteurs hors bord et des constructeurs de barques. Ces groupes ont en commun la pratique de l'islam par près de 98% d'entre eux, la prédominance de l'ethnie Soussou qui représente plus de 50% des membres de chaque groupe, le nombre d'étrangers relativement faible par rapport aux nationaux et un taux d'analphabétisme élevé. Ils évoluent dans un secteur ouvert sans distinction de sexe ou d'origine géographique et bénéficient de nombreux atouts pour leur développement : ressources halieutiques, agricoles et forestières, environnement institutionnel, physique et humain. Au de-là ces atouts, les groupes d'opérateurs sont confrontés à des facteurs qui favorisent et/ou accentuent leur vulnérabilité à la pauvreté. Il s'agit notamment de l'insécurité des zones de pêche artisanale créée par le chalutage industriel en zone côtière, d'une intense exploitation des ressources (halieutiques et forestières notamment), des difficultés d'approvisionnement en intrants, du manque ou de l'insuffisance des infrastructures et équipements de pêche et de valorisation des produits, du faible niveau d'information, de formation et d'organisation des acteurs.

En matière de recherche halieutique, l'existence de deux Centres de recherche pluridisciplinaires qui s'investissent dans le secteur des pêches en Guinée matérialise la volonté des pouvoirs publics de prendre en compte les avis scientifiques dans la gestion et l'aménagement du secteur. Depuis 1985, cette volonté se traduit par le recours aux résultats des investigations scientifiques à l'échelle du secteur des pêches (ressource, exploitation, aménagement) dans la définition des objectifs, l'élaboration de la réglementation des activités de pêche, l'identification et la réalisation des projets d'appui aux opérateurs. Les résultats de recherche sont également sollicités par les partenaires au développement pour atteindre des objectifs d'appui à l'amélioration des conditions de travail et de vie des communautés de pêche.

Les performances de la recherche tiennent au partenariat entretenu avec diverses institutions et organisations, aux financements accordés par différents bailleurs de fonds et à la disponibilité des ressources humaines aux compétences pluridisciplinaires. Quant aux contraintes, elles sont liées notamment à une insuffisance des effectifs et des qualifications du personnel dans certaines disciplines scientifiques, au manque d'ouverture des communautés de pêcheurs artisans consécutif à un taux d'analphabétisme élevé à leur niveau, à une insuffisance de formation, d'organisation et d'encadrement.

¹ Les quatre produits concernés sont :

- L'identification de la diversité, les principaux moyens et des stratégies des groupes/communautés de pêche artisanale ;
- Recherche halieutique : Potentiel et contribution éventuelle aux MED des communautés de pêche artisanale maritime ;
- Note sur la collaboration recherche halieutique et communautés de pêche artisanale maritime ;
- Note sur les PIP (Politique, Institutions et Processus) en matière de recherche.

L'existence d'opportunités de financement dans le cadre de projets sous régionaux et régionaux, l'appui des bailleurs de fonds et l'attention des pouvoirs publics sont des facteurs qui influent sur le renforcement des capacités des institutions de recherche. Pour que ces dernières puissent néanmoins développer un partenariat avec les utilisateurs des résultats de recherche (notamment avec les communautés de pêche artisanale) et contribuer au renforcement des capacités des communautés de pêche, il faut réaliser davantage d'efforts d'organisation, de formation et d'encadrement de ces communautés. Pour les institutions de recherche elles-mêmes, l'établissement de ce partenariat souffre d'une insuffisance des atouts notamment humains (faible formation des chercheurs en approches participatives et insuffisance des capacités de recherche en sciences sociales), d'un manque d'initiatives visant à identifier des canaux adaptés pour la restitution des résultats de recherche et l'évaluation de leurs impacts à l'endroit des communautés de pêche artisanale.

Quant aux facteurs liés aux politiques, institutions et processus, il y a notamment l'insuffisance de formation, d'expérience et d'encadrement des organisations professionnelles, l'absence de structures adaptées à l'établissement du partenariat ; l'absence d'une politique nationale formalisée de la recherche scientifique et technique qui n'exclue point la reconnaissance par l'Etat guinéen de la recherche fondamentale et appliquée comme nécessaires. En effet, il existe un département ministériel chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) qui regroupe les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche fondamentale. Les institutions de recherche appliquée sont quant à elles rattachées à des départements ministériels techniques pour répondre au besoin d'information pour la décision. Pour la coordination des activités de recherche scientifique et technique au niveau national, il a été créé une Direction nationale de la recherche scientifique et technique (DNRST) au niveau de laquelle 80 instituts de recherche scientifique et technique dont 2 Universités et 5 Instituts supérieurs sont actuellement enregistrés.

La recherche halieutique contribue déjà à la fourniture d'information à la décision publique. L'adoption prochaine par les autorités nationales, du projet de politique nationale de recherche scientifique et technique devrait permettre à la recherche de jouir d'un meilleur environnement pour jouer pleinement son rôle.

Introduction

Le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest (PMEDP) a organisé, du 8 au 9 octobre 2001, à Cotonou, République du Bénin, un atelier de planification d'une étude sur la contribution de la recherche aux Moyens d'Existence Durables des communautés de pêche artisanale dans six pays² membres associés au projet d'étude du Programme dont la Guinée.

Cet atelier a recommandé aux participants, de constituer dès le retour dans leurs pays respectifs, des équipes nationales pour la réalisation de ladite étude suivant un canevas et un calendrier de travail bien établi (d'octobre 2001 à fin mars 2002). Les membres de l'équipe d'étude de la Guinée ont sillonné et pris contact avec les communautés de pêcheurs de six débarcadères de pêche artisanale maritime dont : Koba-Taboriah et Kindyadi (Préfecture de Boffa) au nord du littoral, Donéyah (Préfecture de Coyah) et Boulbinet (Commune de Kaloum) au Centre, Matakang et Sabouyah (Préfecture de Forécariah) au sud. Ils ont également rencontré des représentants des Institutions internationales (FAO, PNUD, Banque Mondiale, Union Européenne), des Départements Ministériels (Administration du Territoire et Décentralisation, Plan, Economie et Finances, Transport, etc.), des fournisseurs de service de Recherche (CNSHB³, CERESCOR⁴) et des fournisseurs d'intrants (SCF, CONATRAIDING, etc.). Ces contacts ont permis d'identifier les différents groupes d'acteurs intervenant dans le sous secteur de la pêche artisanale, d'analyser leurs Moyens d'Existence et de décrire la contribution de la recherche aux MED.

Conformément aux recommandations de l'atelier de Cotonou, l'étude a été axée sur quatre points qui ont conduit à la rédaction de quatre produits comme indiqué ci-dessus. Le présent rapport de synthèse est structuré en six parties :

- La première, concerne l'identification de la diversité, des principaux Moyens et des Stratégies des Groupes/Communautés de pêche artisanale ;
- La deuxième et la troisième partie traitent respectivement de la situation de la recherche halieutique en Guinée, de sa contribution aux Moyens d'Existence et à la réduction de la pauvreté au sein des communautés vivant de la pêche artisanale ;
- La quatrième et la cinquième partie analysent la collaboration entre la recherche et les utilisateurs, les PIP (Politique, Institutions et Processus) en matière de recherche ;
- Dans la dernière partie, il est fait quelques recommandations au terme de l'étude.

1. Identification de la diversité, des principaux moyens et des stratégies des groupes de communautés de pêche artisanale

Les principaux groupes évoluant dans la pêche artisanale maritime en Guinée sont : les armateurs, les marins pêcheurs, les transformateurs, les mareyeurs, les mécaniciens et les constructeurs de barques.

Ces groupes sont à dominance guinéenne et majoritairement de l'ethnie Soussou. Ils évoluent le long du littoral, pratiquent la religion musulmane et gagnent principalement leur vie d'une manière directe ou indirecte à partir de l'exploitation des ressources halieutiques.

² Cameroun, Guinée, Mali, Nigeria, Mauritanie et Sénégal.

³ Centre National des Sciences halieutiques de Boussoura, Conakry.

⁴ Centre de Recherche Scientifique de Conakry, Rogbanè.

L'analyse du mode de subsistance a permis d'avoir une idée sur les Moyens d'Existence des communautés de pêcheurs (atouts en terme de capital, contexte de vulnérabilité, Institutions et Organisations existantes, stratégies) ainsi que sur l'importance de l'aspect genre dans les pêcheries artisanales.

1. 1 Atouts en capital

Les atouts en capital sont énumérés dans **le tableau 1** ci-dessous :

Atouts	Forces	Faiblesses
Humains	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de compétences en matière de pêche, de transformation des produits, de mareyage, de construction de barque et autres activités productives (agriculture, élevage etc.; - Existence de communautés de pêcheurs traditionnels ; Existence de bonne santé et d'aptitudes physiques dans le travail ; - Existence de quelques personnes alphabétisées en arabe et en français qui peuvent tenir des registres de comptabilité ; - Existence d'individus doués capables de s'adapter à des conditions de subsistance précaires ; - Existence d'un encadrement technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du niveau de formation technique, et/ou en gestion organisationnelle et financière au sein de tous les groupes identifiés ; - Insuffisance des connaissances sur les ressources halieutiques ; - Elévation du taux d'analphabétisme des communautés ; - Faiblesse du taux de scolarisation des enfants surtout les jeunes filles ;
Naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plateau continental assez étendu ; - Existence d'un bassin côtier dense qui assure un apport important d'éléments nutritifs aux eaux côtières et permettent l'irrigation des plaines rizicoles ; - Existence d'une diversité et d'une abondance des ressources halieutiques accessibles ; - Disponibilité des terres qui supportent les cultures pendant une partie de l'année 	<ul style="list-style-type: none"> - Migrations des ressources qui s'éloignent des ports d'attache à certaines périodes de l'année ; - Aridité des terres qui sont difficiles à cultiver sans eau ; - Existence d'érosion et/ ou d'inondation.
Physiques	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'embarcations de pêche artisanale, de moteurs hors bords, filets et accessoires etc. ; - Existence de marchés ; - Existence de Débarcadères aménagés ; - Existence d'infrastructures (routes, maisons d'habitations, écoles, postes de santé etc.) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des pistes rurales entraînant un enclavement des débarcadères ; - Mauvaise gestion des infrastructures ; - Insuffisance d'intrants de pêche sur le marché national ; - Rétrécissements ou disparition des débarcadères par l'occupation anarchique des lieux ;
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un esprit de solidarité et d'entraide au sein des communautés de pêcheurs artisans ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de rigueur dans l'application des textes et règlements en vigueur ;

	- Existence d'Organisations professionnelles (coopératives, groupements, Unions préfectorales, nationale, Confédération etc.) ; - Désignation des responsables à partir d'élections démocratiques ;	- insuffisance du mécanisme de prise en charge des pêcheurs victimes d'accidents en mer ou à terre ; - Insuffisance d'encadrement des organisations professionnelles ;
Financiers	- Existence de tontine (système de rotation du crédit) où les adhérents versent un certain montant par mois qui fonctionne comme un crédit ; - Obtention de revenus après la vente des produits pêchés, transformés, cultivés, etc. ;	- Faible accès au crédit formel ; - Insuffisance de revenus tirés des activités de pêche, de transformation des produits, etc.

1. 2 Contexte de Vulnérabilité

Les groupes des communautés travaillant dans le secteur de la pêche artisanale sont confrontés à plusieurs facteurs qui les exposent et/ou accentuent leur vulnérabilité à la pauvreté. Il s'agit notamment :

- Des attaques rebelles entre septembre 2000 et mars 2001 qui ont provoqué des pertes en vies humaines, des dégâts matériels et des déplacements de populations ;
- De la faillite qui a conduit à la fermeture sans préavis du Crédit Mutuel de Guinée où beaucoup d'organisations professionnelles et/ou de personnes dont celles évoluant dans la pêche avaient déposé leurs fonds. Ces fonds sont actuellement immobilisés, ce qui limite les activités de certains pêcheurs ;
- De l'augmentation du prix du carburant et du taux d'inflation qui entraîne une élévation des charges d'exploitation pour les communautés de pêcheurs ;
- Du taux d'intérêt élevé des institutions de crédit ;
- De l'orientation de plusieurs pêcheurs vers l'activité de pêche à l'exportation (otolithes, dorades etc.) au détriment de la pêche aux ethmaloses (Bonga) qui sont généralement fumées par les femmes d'où une baisse d'auto emploi au niveau des femmes fumeuses de poisson ;
- De l'incursion des bateaux de pêche industrielle dans la zone réservée à la pêche artisanale causant des effets néfastes sur la ressource et la destruction des équipements de pêche ;
- De l'enclavement des sites de production surtout en saison pluvieuse qui engendre une difficulté dans l'écoulement des produits ;
- Du ralentissement des activités de pêche pendant les mois de juillet, août et septembre pour cause de mauvais temps ;
- De l'insuffisance voire l'absence de mécanismes de prise en charge des pêcheurs victimes d'accidents en mer.

1. 3 Institutions et Organisations :

Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) est le garant institutionnel de la gestion des ressources halieutiques au niveau national. Un Code de la Pêche maritime, et un Plan annuel de pêche définissent les mesures relatives à la gestion des ressources. Ces textes réglementaires prévoient la concession prioritaire des droits de pêche aux communautés de pêcheurs artisans. Dans ses axes stratégiques, le MPA élabore chaque année un Plan de pêche qui met un accent particulier sur le développement du système de suivi - contrôle - surveillance réalisé par le CNSHB et le CNSP⁵.

Le processus de décentralisation accorde davantage de responsabilités aux communautés locales dans la gestion des ressources naturelles. Au niveau meso et micro, plusieurs services publics (Directions préfectorales des pêches, Agence de la Navigation Maritime, etc.), des ONG et des Organisations Socioprofessionnelles évoluent et disposent d'encadreurs et d'animateurs qui appuient les communautés dans la mise en œuvre de leurs initiatives de développement.

Les plus importantes Organisations Professionnelles et Institutions qui évoluent dans le secteur de la pêche artisanale sont :

1. 3.1 Organisations Professionnelles :

Au nombre de ces organisations, on peut citer :

La Confédération Nationale des Professionnels de la Pêche en Guinée (CONAPEG) : Elle regroupe les Unions et Associations évoluant dans le secteur de la pêche, notamment :

- L'Union Nationale des Pêcheurs Artisans de Guinée (UNPAG) qui représente toutes les branches socioprofessionnelles de la pêche artisanale (coopératives, groupements, Unions de coopératives, etc.) ;
- L'Association Guinéenne des Exportateurs de Produits Halieutiques (AGEXPHA) composée de neuf sociétés de mareyage agréées, disposant d'installations de traitement et qui sont gérées par un Bureau Exécutif. L'AGEXPHA contribue au financement des intrants de pêche pour les pêcheurs artisans qui lui fournissent le poisson.

1. 3. 2 ONG :

Elles sont au nombre de cinq :

- L'Association pour le Développement de la Pêche en Guinée (ADEPEG) ;
- Le Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) ;
- L'Entraide Universitaire pour le Développement (EUPD) ;
- Le Centre Africain de Formation pour le Développement (CENAFOD) ;
- L'African Development Foundation (ADF).

Leur fonction principale est la formation et la sensibilisation à travers l'alphabétisation fonctionnelle, la gestion des affaires, etc.

⁵ Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches

1. 3. 3 Institutions et Sociétés

Elles sont représentées par :

- Des Départements ministériels (Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère des Transports et Travaux Publics, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage) ;
- Des partenaires au développement (PNUD, FAO, Banque Mondiale, JICA, ACDI) ;
- Des Institutions Financières (Crédit Rural de Guinée, Caisse d'Epargne/Crédit Yètà-Mali) ;
- Des fournisseurs d'intrants (Société de Commerce et de Financement, FUTURELEC, CONATRADING, ...).

1. 4 Description de stratégies

Parmi les stratégies développées par les communautés de pêcheurs artisans, on peut citer, d'après Diallo et Bah, 2001 :

1. 4. 1 L'approvisionnement en matériels de pêche

Actuellement, des opérateurs guinéens de pêche artisanale qui se sont investis dans le salage séchage du poisson, participent à l'approvisionnement de leurs homologues en matériels de pêche (moteurs hors bord, filets, cordages, etc.) achetés au Sénégal. En effet, le poisson salé séché produit par les opérateurs guinéens est entièrement vendu sur le marché sénégalais et les revenus provenant de cette vente sont utilisés entre autres pour acquérir du matériel de pêche. Il convient de souligner que les opérateurs concernés par ces transactions jouent à la fois sur la parité entre la monnaie guinéenne (FG) et le FCFA à travers la valeur ajoutée générée par la revente du poisson et du matériel de pêche. De l'avis de pêcheurs interrogés, le matériel de pêche acheté au Sénégal revient un peu moins cher que celui acheté en Guinée.

1. 4. 2 L'approvisionnement en produits de pêche

Dans l'objectif de sécuriser leur approvisionnement en poisson, certaines mareyeuses préfinancent les sorties de pêche de leurs fournisseurs en difficultés de trésorerie moyennant un approvisionnement privilégié et à prix préférentiel. Dans les cas de sorties de pêche infructueuses, le remboursement de tels prêts est différé dans le temps.

Pour surmonter leurs difficultés d'approvisionnement en poisson sur le littoral guinéen, des commerçants guinéens de l'arrière pays se déplacent vers les pays limitrophes de la Guinée (Sénégal notamment, Sierra Leone, Gambie, Guinée Bissau et Mali) pour y acheter des produits transformés de pêche artisanale (ethmaloses et silures fumés, pélagiques braisés salés séchés)⁶.

1. 4. 3 La diversification des activités

- Des commerçants de poisson exercent simultanément le mareyage et le petit commerce d'articles de première nécessité ;
- Des femmes fumeuses pratiquent la saponification et font assurer la vente du savon par leurs enfants ;
- Des charpentiers de marine pratiquent l'agriculture en hivernage et la charpenterie en saison sèche ;
- Des fumeuses en milieu rural pratiquent l'agriculture et ralentissent leur activité de fumage en saison des pluies ;

⁶ A partir du bulletin statistique du CNSHB de l'année 1997, il ressort que l'ensemble de ces pays a activement participé à l'approvisionnement de 10 marchés guinéens de collecte et de redistribution. Leur contribution s'élève à :

- 100 % des 548,2 tonnes de pélagiques braisés salés séchés (ketiakh) commercialisés par ces marchés ;
- 88 % des 21,3 tonnes de silures fumés ;
- 32 % des 4570,7 tonnes d'ethmaloses fumé long, également commercialisés par ces marchés.

- Des pêcheurs agriculteurs pratiquent régulièrement la pêche et rémunèrent une main d'œuvre agricole.
- Des armateurs pratiquent à la fois la pêche pélagique et la pêche démersale. La première pour l'approvisionnement du marché intérieur et la deuxième pour l'approvisionnement des mareyeurs exportateurs et autres consommateurs à pouvoir d'achat élevé.

1. 4. 4 Les migrations des pêcheurs

Certaines communautés migrent de façon saisonnière. Les raisons des déplacements sont liées aux types d'activités exercées suivant lesquels on distingue :

- Pour les pêcheurs, l'abondance du poisson dans les zones de pêche des débarcadères d'accueil des migrants et la nécessité de se rapprocher de ces débarcadères pour minimiser la consommation en carburant pour les pirogues motorisées ;
- Pour les mareyeurs et commerçants d'articles divers, la présence d'une clientèle forte et l'existence d'une offre de poisson ;
- Pour les charpentiers de marine et les mécaniciens, la construction de pirogues ou la réparation de moteurs hors bord.

1. 4. 5 Utilisation de crédit

La stratégie des acteurs a été aussi appréhendée par Diallo et al. (2002) à travers l'utilisation des dons et/ou crédits qui pourraient leur être accordés. Ainsi, la question a été posée aux acteurs de savoir comment dépenseraient-ils individuellement un don de 2 millions de FG. A cette question, la presque totalité des personnes interrogées (1005 sur 1015 personnes soit 99%) ont répondu ; il ressort de l'analyse des réponses obtenues, que les préoccupations des acteurs tiennent par ordre d'importance à l'entretien des matériels de pêche et à l'acquisition de nouveaux équipements, au développement du mareyage, à la pratique du commerce et à la construction d'une maison.

1. 5 Aspect genre

Il existe une certaine répartition du métier par sexe. Ainsi, les marins pêcheurs et constructeurs de barque sont tous des hommes, les armateurs sont en majorité de sexe masculin. En revanche, la transformation et le mareyage occupent beaucoup plus les femmes que les hommes.

L'ethnie Soussou répartie le long de la côte domine la pêche artisanale et ses activités connexes.

Il faut également noter l'existence d'une disparité dans le taux de formation des acteurs entre les centres urbains et ruraux. La différence favorable aux citadins est imputable à la venue dans la profession, de personnes déscolarisées en quête d'emplois rémunérateurs, à l'insuffisance d'infrastructures, d'équipements scolaires et d'enseignants en milieu rural.

Au sein des organisations, les femmes ont actuellement les mêmes droits et devoirs que les hommes pour accéder et/ou participer aux prises de décisions concernant les communautés.

A l'annexe 1, il est présenté un tableau de synthèse des caractéristiques des groupes de communautés de pêche artisanale maritime identifiés sur le littoral guinéen.

2. La situation de la recherche halieutique en Guinée

Pour atteindre les objectifs affichés en matière de pêche⁷, les autorités guinéennes mettent l'accent sur entre autres la mise en place d'un système d'aménagement des pêches fondé sur une intensification de la recherche halieutique. Déjà, en 1982, le CERESCOER a été créé par Décret N° 078/PRG/2C/82 du 12 juillet 1982, sous la tutelle du Ministère chargé de la Recherche Scientifique. A l'origine, le CERESCOR avait pour mission de promouvoir sur le territoire guinéen, les recherches fondamentales et appliquées dans divers domaines dont celui de l'océanographie. De nos jours, en vertu du Décret D/96/057/PRG/SGG du 1^{er} avril 1996, le CERESCOR est un établissement public à caractère administratif, scientifique et technique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé de mener des activités de recherche orientées entre autres vers une meilleure connaissance du milieu marin et de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle.

Dans le domaine halieutique, les zones de pêche maritime artisanale et industrielle ont fait l'objet d'investigations par le CERESCOR, à travers :

- Un inventaire des espèces de poisson d'intérêt commercial ;
- Des études biologiques et de répartition spatio-temporelle des espèces de poisson ;
- Des évaluations de biomasse ;
- Des analyses parasitologiques des fruits de mer dont le poisson.

L'avènement de la deuxième république en 1984 a consacré la politique économique libérale et la prise en compte de tous les secteurs d'activités dans la relance de l'économie nationale. Dans le secteur de la pêche, la nécessité d'assurer la disponibilité de plus d'informations et d'avis sur la structure et la dynamique du secteur a conduit les autorités guinéennes à formaliser en 1992, par Décret D/92/238 du 3 septembre 1992, la création d'un établissement public à caractère administratif et scientifique dédié au secteur de la pêche : le CNSHB, opérationnel depuis 1985.

Le CNSHB a pour mission de contribuer à la connaissance du secteur et d'aider à la prise de décision en matière de développement et d'aménagement conformément aux objectifs affichés par les autorités. Cette mission implique pour le CNSHB d'avoir à fournir un ensemble de connaissances aussi exhaustives que possible sur quatre déterminants du secteur (Fontana, 1998), à savoir :

⁷ L'objectif général des autorités guinéennes pour le secteur de la pêche est la maximisation des bénéfices économiques et sociaux que le pays peut tirer de ses ressources halieutiques et de ses possibilités en aquaculture tout en prenant en compte l'équilibre de l'écosystème et la durabilité de l'exploitation des ressources. Quant aux objectifs spécifiques ils consistent en la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, la création d'emplois, l'amélioration des recettes de l'Etat, la promotion d'un secteur privé dynamique et opérationnel.

- Les ressources biologiques présentes dans la ZEE, leur répartition, leur abondance, leur productivité et leur évolution ;
- L'exploitation qui en est faite par les différentes pêcheries et les diverses communautés de pêcheurs ;
- Le devenir du produit pêché et sa valorisation ;
- La rentabilité économique aux différents niveaux de la filière.

De ce qui précède, il ressort que le CNSHB et le CERESCOR sont les seuls fournisseurs de services de recherche halieutique en Guinée (annexes 2a et 2b). Dans le cadre de la présente étude, il n'a pas été identifié d'institutions privées, d'ONG et d'organisations paysannes qui s'investissent dans la recherche halieutique.

La performance des institutions de recherche halieutiques guinéennes tient essentiellement :

- Au partenariat entretenu avec les Institutions et Associations scientifiques nationales et étrangères, avec les Organismes nationaux et internationaux dans le cadre des échanges (formation, documentation, exécution de programmes conjoints de recherche, requête de financement, publication, etc.) ;
- Au financement accordé aux institutions ;
- A la disponibilité de ressources humaines ;
- A l'existence de compétences pluridisciplinaires.

Dans le cas du CNSHB, le partenariat avec l'institut de Recherche pour le Développement (IRD) ex ORSTOM a joué un rôle important dans la création et l'ascension rapide du Centre. L'avènement de la deuxième république en 1984 et la nouvelle orientation socio-économique du pays ont amené à transformer la Division Recherche de la Direction Générale des Pêches d'alors en Centre de Recherche Halieutique (actuel CNSHB). Dans cette démarche, le concours de l'IRD a été des plus importants (recrutement et/ou formation du personnel local, appui à la mise à disposition d'équipements, à l'identification et à la réalisation conjointes de programmes de recherche par des chercheurs guinéens et français, ...). Ce partenariat avec l'IRD, des universités étrangères (ENSAR par exemple) et avec les bailleurs de fonds (Union Européenne et Coopération Française notamment) a rapidement permis au CNSHB de se positionner sur l'échiquier scientifique national et sous-régional et de diversifier ses relations. Du côté du CERESCOR, le partenariat historique avec l'ex Union Soviétique a été aussi important pour ce Centre que celui de l'IRD pour le CNSHB.

Quant aux financements accordés aux institutions de recherche, ils constituent un des éléments déterminants de leur performance. Ils déterminent entre autres les possibilités de qualification du personnel (formation et recrutement de compétences requises, réalisation d'actions de recherche, participation à des échanges divers, vulgarisation des résultats de recherche, ...). Dans le cas du CNSHB, la prise en compte de cette réalité a conduit le Département de tutelle à diversifier les sources de financement de la recherche halieutique pour lui assurer une certaine assise financière. C'est ainsi que le CNSHB bénéficie d'une subvention de l'Etat guinéen et du volet recherche des fonds de contrepartie provenant de l'accord de pêche avec l'Union Européenne. Ces divers financements sont complétés par des apports ponctuels des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, des organismes sous régionaux et régionaux, et de projets divers. Cette opportunité financière dont bénéficie la recherche halieutique est, au-delà de difficultés courantes, un des facteurs explicatifs de sa réussite.

Au niveau du CERESCOR, la coopération scientifique avec la partie soviétique combinée aux efforts de l'Etat guinéen avait assuré une certaine garantie du financement de la recherche. La désintégration de l'ex Union Soviétique dans les années 80 et le changement de régime politique en Guinée en 1984 ont conduit à une révision de la mission de cette institution jadis de recherche fondamentale et appliquée, à une institution de recherche développement. Actuellement, le CERESCOR bénéficie d'une subvention d'équilibre de l'Etat guinéen (pour la recherche et pour le fonctionnement de l'Institution) et génère des ressources internes grâce à des prestations de services ponctuelles. Les

performances de l'Institution sont affectées par l'insuffisance de financement pour le maintien des infrastructures (qui sont par ailleurs gigantesques) et pour l'occupation du personnel, pluridisciplinaire et qualifié.

Exceptée la part de budget national (qui est perçue régulièrement dans les conditions normales), la durabilité de ces mécanismes de financement demeure liée au renouvellement de l'accord de pêche avec l'Union Européenne, au financement de projets et à la signature de contrats de prestation de services.

A propos des ressources humaines, il y a un avantage certain à la fois au CNSHB et au CERESCOR. Au niveau du CNSHB, la disponibilité de compétences pluridisciplinaires permet de développer des actions de recherche à l'échelle du secteur des pêches (ressource, exploitation, aménagement et gestion). Ce qui permet à la recherche de jouer son rôle de Conseiller à la tutelle sur les questions d'aménagement et de gestion des pêches, et de répondre aux attentes des autres acteurs en matière de connaissances et d'informations sur le secteur des pêches. Du côté du CERESCOR, l'absence de compétences dans le domaine des sciences sociales est compensée par le recours à l'Université de Conakry pour les questions qui s'y rapportent.

Au nombre d'autres facteurs qui influent sur le renforcement des capacités des Institutions de recherche, on peut noter la disponibilité d'un cadre de travail adéquat (infrastructures et équipements), l'existence d'opportunités de financement dans le cadre de projets sous régionaux et régionaux qui encouragent les échanges d'expériences entre chercheurs de différents pays via le développement de problématiques communes : Cas du projet SIAP (Système d'Informations et d'Analyses des Pêches) dans le cas de la Guinée et des autres pays membres de la CSRP⁸. Il y a également, l'appui des bailleurs de fonds bi et multilatéraux à travers la formation du personnel de recherche et la fourniture d'équipements, l'attention accordée à la recherche par les pouvoirs publics dans la stratégie de réduction de la pauvreté des communautés et dans le développement socio-économique du pays.

3. La contribution de la recherche sur les Moyens d'Existence et la réduction de la pauvreté au sein des communautés vivant de la pêche artisanale

En Guinée, la recherche halieutique appliquée et les politiques publiques constituent un binôme. En effet, le besoin d'informations scientifiques et techniques pour orienter les choix des décideurs publics en matière d'aménagement et de gestion des pêches est à la base de la création du CNSHB. Depuis sa création, cette institution s'est toujours appuyée sur les objectifs affichés par l'Etat en matière de pêche pour élaborer et réaliser des programmes et actions de recherche à l'échelle du secteur de la pêche. Les investigations scientifiques pluridisciplinaires sur les ressources, les exploitations et l'aménagement concourent donc à la production d'informations pour la décision d'aménagement et de gestion.

La contribution de la recherche (y compris la recherche en sciences sociales) sur les Moyens d'Existence et la réduction de la pauvreté au sein des communautés vivant de la pêche artisanale est donc directement liée à la fourniture d'informations pour la décision publique et privée à travers :

⁸ CSRP : Commission Sous - Régionale des Pêches regroupant six pays de la sous région Ouest africaine : Mauritanie, Sénégal, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau et Guinée.

- Un rapport annuel, scientifique et technique de conjoncture sur le secteur pêche ;
- L'édition d'un bulletin annuel de statistique de pêche ;
- La participation à l'élaboration du Plan de pêche, du Code de la pêche maritime, de la Loi cadre sur la pêche continentale ;
- La contribution à la prise de décision d'interdiction de la senne de plage ;
- La contribution à la prise de décision de délimitation des zones de pêche ;
- L'orientation récente de projets de développement de la pêche artisanale dans le cadre de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) de la Banque mondiale ;
- Diverses autres publications scientifiques.

Les résultats de recherche sont ainsi pris en compte par les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans l'atteinte de leurs objectifs d'appui à l'amélioration des conditions de travail et de vie des communautés de pêche artisanale : orientation des investissements publics prioritairement vers les zones où la pauvreté est plus accentuée, identification de nouveaux projets d'appui aux communautés de pêche et d'amélioration de leurs capacités, etc.

Si l'on peut regretter la non appropriation des résultats de recherche par les communautés de pêche artisanale, il faudrait tout de même signaler un début de collaboration entre la recherche et ces communautés. Au niveau du CERESCOR, on peut citer la mise en place d'un groupement d'éleveurs d'huîtres à partir des résultats de recherche, l'éclairage en cours (à partir de l'énergie solaire) du débarcadère de Taboriah (situé au nord de Conakry) avec la participation communautaire. Au CNSHB, le projet Pêche Ecologique en Guinée⁹ (PEG) en cours de réalisation, est en train de mettre en place un Centre d'information qui servira de plate forme de communication entre la recherche halieutique appliquée et l'ensemble des intervenants dans le secteur pêche. Pour ce faire, une réflexion est en cours pour identifier les canaux de communication adaptés par type d'intervenant. L'espoir est fondé sur ce projet pour qu'à moyen terme les résultats de recherche puissent être accessibles aux opérateurs du secteur qui pourront les utiliser à des fins de gestion de leurs activités. En retour, la recherche espère une expression des besoins des opérateurs en matière de recherche.

Enfin, les récentes évolutions du CNSHB, la réorientation de la mission du CERESCOR, la reconnaissance de la nécessité des approches participatives par les pouvoirs publics et par la recherche elle-même, la volonté des pouvoirs publics et des partenaires au développement de recourir constamment aux résultats de recherche pour respectivement toutes décisions d'aménagement et de gestion à l'échelle du secteur pêche, tous projets d'appui aux opérateurs, etc. sont des facteurs qui laissent espérer une meilleure contribution de la recherche aux MED et à la réduction de la pauvreté des communautés de pêche.

4. La collaboration entre la recherche et les utilisateurs

Décrire et analyser des exemples de collaboration recherche/utilisateurs pour mettre en relief les enseignements à tirer et les perspectives d'amélioration constituent un des

⁹ Le projet Pêche Ecologique en Guinée (PEG) est un projet de recherche de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD-CNSHB, convention CE B76200/99-03/DEV/ENV) qui se fixe pour objectif d'établir les modalités (compétences, méthodes, outils) d'un développement durable des pêches guinéennes fondé sur l'usage respectueux des écosystèmes marins. Ce projet est domicilié au CNSHB.

objectifs visés par la présente étude. Toutefois, dans le cas de la Guinée, l'absence d'exemple de partenariat recherche/utilisateurs a conduit à s'intéresser au cas alternatif en s'appesantissant sur ce qui pourrait être fait pour changer la situation actuelle. Dans cette perspective, l'analyse des facteurs clés limitant ou bloquant l'établissement des liaisons et/ou des partenariats recherche/utilisateurs a été abordée ainsi que la manière dont les liaisons et les partenariats peuvent être encouragés et le rôle que les fournisseurs de services de recherche peuvent jouer dans un tel processus ; l'objectif ultime est d'améliorer les Moyens d'Existence durables et de réduire la pauvreté des communautés de pêche artisanale.

Au nombre des facteurs clés limitant ou bloquant l'établissement des liaisons et/ou des partenariats recherche/ utilisateurs, il y a :

- Les facteurs liés aux producteurs et autres utilisateurs des ressources de la pêche et de leurs organisations. Parmi ces facteurs, on peut citer l'analphabétisme des communautés de pêche artisanale qui explique la méconnaissance qu'elles ont du rôle joué par la recherche et qui représente par ailleurs un handicap sérieux pour l'établissement de liaisons entre ces communautés et leur environnement y compris avec la recherche. Les caractères arabes apparaissent les plus lus et les plus écrits par les communautés de pêche artisanale (Diallo et Solié, 2002). Cependant, cette formation, essentiellement à l'école coranique, ne facilite pas pour autant la communication entre ces communautés et les principaux intervenants dans le secteur. Les organisations des communautés de pêcheurs sont elles aussi limitées par un faible degré d'ouverture sur le monde extérieur. Elles sont faiblement structurées et opérationnelles, leurs responsables sont souvent préoccupés par la gestion du quotidien que par la prise en compte de leur environnement dans la résolution des problèmes à elles posés.

- Les facteurs liés aux fournisseurs de services de recherche qui se traduisent par la publication des résultats de recherche dans un langage écrit (le Français) inaccessible aux communautés de pêche artisanale. Ce qui ne peut susciter leur curiosité ou capter leur attention pour les amener à des réactions vis à vis des fournisseurs de services de recherche. Par ailleurs, le faible niveau de formation des chercheurs en approches participatives, l'insuffisance de capacités de recherche en sciences sociales et l'absence d'approches méthodologiques susceptibles de contribuer à la vulgarisation des résultats de recherche auprès des communautés de pêche artisanale et à leur implication à l'identification des programmes de recherche ne sont pas en reste.

- Les facteurs liés aux institutions et aux politiques qui se manifestent quant à eux par l'absence d'une politique nationale formalisée de recherche orientée sur l'implication des utilisateurs et sur la vulgarisation des résultats, la centralisation des services de l'administration des pêches¹⁰ qui entraîne l'inefficacité des dispositifs de coordination aux niveaux macro, méso et micro. Comme conséquences de ces facteurs, l'insuffisance de formation, d'expérience et d'encadrement des organisations professionnelles des communautés de pêche, l'absence pour les utilisateurs, d'un cadre d'expression des besoins vis à vis des fournisseurs de services de recherche, et pour la recherche elle-même, l'absence de structures d'appui à la vulgarisation des résultats.

De ce qui précède, il ressort que pour encourager le partenariat recherche/ utilisateurs dans le contexte actuel de la Guinée, il faudrait entre autres :

¹⁰ Plus de la moitié du personnel administratif se trouve à Conakry la capitale qui abrite le siège du Ministère, entraînant ainsi une insuffisance d'encadrement des acteurs sur le terrain et donc un déficit de communication entre les organes de gestion et les centres de décision.

- Lutter contre l'analphabétisme des communautés de pêche artisanale et promouvoir des initiatives visant le renforcement de leurs capacités ;
- Mettre en place une structure d'encadrement des communautés de pêche et de vulgarisation des résultats de recherche ;
- Améliorer la formation des chercheurs en approches participatives et les capacités des institutions de recherche à développer des recherches en sciences sociales ;
- Concevoir et mettre en œuvre une politique de recherche qui encourage le partenariat recherche/ utilisateurs.

Dans cette perspective, il revient à la recherche d'aller vers les communautés de pêche artisanale et les pouvoirs publics pour respectivement se faire connaître et arriver à une prise en compte de toutes préoccupations en matière de recherche au niveau national dans la politique de recherche scientifique et technique en cours d'élaboration. Les institutions de recherche doivent également mettre ensemble leurs atouts pour créer un cadre formel de collaboration inter institutionnelle leur permettant de concevoir et d'exécuter des programmes communs de recherche participative. Elles doivent accorder une priorité à l'évaluation de l'impact des résultats de recherche sur les bénéficiaires pour arriver à une meilleure prise en compte de leurs préoccupations à travers leur implication à l'identification des programmes de recherche.

5. Les PIP (Politique, Institutions et Processus) en matière de recherche et leurs effets

Ces dernières années, la recherche a évolué dans un contexte séparé entre la recherche fondamentale placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la recherche appliquée, directement intégrée aux programmes sectoriels des différents Départements Techniques. Il en est ainsi de la recherche Agronomique de Guinée pour le secteur agricole et la recherche Halieutique pour le secteur des pêches. Cette évolution disparate n'a pas favorisé l'émergence d'une politique nationale cohérente et unifiée de la recherche.

Conscient de cette absence d'intégration de la recherche fondamentale et appliquée, le Gouvernement à travers le MESRS a initié et organisé une conférence nationale de la recherche scientifique. La conférence a entre autres recommandé la création d'un Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique (CSRS). Elle a en outre élaboré un certain nombre de textes de politique de recherche qui ont été soumis au CSRS lors de sa session tenue en octobre 2001 à Conakry.

Ces projets de textes comprennent la Loi d'orientation qui fixe les principes généraux de la Recherche Scientifique ainsi que les textes d'application. Lesdits textes dont les contenus ne sont pas encore publics (en attendant la procédure d'approbation) définiront de manière plus claire les liens fédérateurs entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Toutefois, la recherche appliquée demeurerait sous la tutelle des Départements techniques sectoriels.

La DNRST sous tutelle du MESRS devra jouer le rôle de coordination des Institutions de recherche fondamentale et des Institutions de recherche appliquée. Ces dernières concevront leurs programmes de recherche et communiqueront les résultats à la DNRST pour fins de valorisation par un Service dont la mise en place est prévue dans le projet de texte.

La Loi d'orientation proposée qui fixe les principes généraux devant orienter la recherche au niveau nationale comprend 9 chapitres et 26 articles. Au titre des chapitres, on peut citer :

- Les dispositions générales ;
- Les domaines de recherche et les dispositions relatives aux projets et programmes devant être exécutés ;
- Le cadre institutionnel ;
- La propriété intellectuelle ;
- Les personnels de recherche (environnement de travail, formation, perfectionnement, incitation, ...) ;
- Le financement de la recherche (mise en place prévue d'un fonds national de recherche) ;
- La valorisation des résultats
- La coopération scientifique ;
- Les dispositions finales.

La politique scientifique définit les grandes orientations de l'Etat en matière de recherche scientifique et technique. Elle met un accent particulier sur le développement de la culture scientifique au niveau de la population. En matière de lutte contre la pauvreté, on y encourage la recherche scientifique multisectorielle, multidisciplinaire et inter institutionnelle.

Sur la politique sectorielle du Ministère des Pêches, les plans de développement de 1987 et de 1997 ont accordé la priorité à la pêche artisanale. Dans ces mêmes plans, une place de choix a été réservée à la recherche halieutique et à la surveillance des pêches. C'est ainsi, qu'en harmonie avec la politique sectorielle, le CNSHB a orienté l'essentiel de ses programmes sur le sous secteur de la pêche artisanale dans les domaines variés de l'analyse des contraintes liées au développement du secteur.

A moyen terme, les grandes lignes de la politique macro-économique de l'Etat¹¹ consistent à :

- Réaliser un taux de croissance réel moyen de 5,2 % sur la période 2001-2004. Pour mieux profiter aux pauvres, cette croissance reposera dans une large mesure sur le secteur agricole. Le secteur minier, dans lequel la Guinée possède un fort potentiel et des avantages comparatifs indéniables, constituera aussi un des piliers de la croissance et contribuera à la stabilité du cadre macro-économique et financier grâce aux recettes d'exportations et aux ressources budgétaires générées ;
- Faire baisser le taux d'inflation de 6,8 % en 2000 à 2,8 % à l'horizon 2004 ; et
- Limiter le déficit du compte courant extérieur (hors transferts officiels) à 5,5 % du PIB sur la période 2001-2004 ;
- Faire baisser le déficit fiscal global (base engagements, y compris les dons) de 2,9 % du PIB en 2000 à 1,3 % en 2004.

¹¹ Voir à ce propos le document sur la stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée (juin, 2001).

Dans le sous secteur de la pêche, des efforts substantiels seront portés sur la réduction de la pauvreté, sur une meilleure valorisation des produits tout en assurant la pérennité des ressources halieutiques. En termes d'objectifs spécifiques, la politique du sous secteur vise à atteindre une croissance réelle de 7,5 % en 2005 et de porter la consommation du poisson à 17 kg /ht/an en 2007, contre 13 kg en 1997. Dans cette perspective, des efforts soutenus seront consacrés au développement de la pêche artisanale (qui bénéficie le plus aux populations pauvres) à travers l'aménagement de villages de pêcheurs. A long terme, la politique du sous secteur de la pêche sera axée sur, entre autres :

- L'appui aux communautés villageoises et aux organisations professionnelles du sous secteur ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques de l'administration des pêches ;
- Le suivi et l'évaluation de la ressource halieutique ;
- La surveillance et la protection des zones de pêche ;
- La sensibilisation à la gestion de la ressource et à la préservation de l'environnement.

Dans le domaine spécifique de la recherche halieutique appliquée, le CNSHB a connu depuis sa création, différentes phases dans son évolution qui ont conduit à la diversification des domaines d'études et des programmes de recherche. La pluridisciplinarité en cours dans le Centre et le besoin de connaissances sur l'ensemble de la filière pêche ont conduit récemment à développer l'approche système pêche à travers le projet PEG. Actuellement, une réflexion est en cours pour mettre en place un Schéma Directeur de recherche halieutique dans le souci de baliser le domaine et rapprocher davantage les programmes de recherche aux objectifs de développement.

Pour accomplir sa mission, le CNSHB bénéficie ces dernières années des allocations budgétaires de deux ordres :

- Une subvention de l'ordre de 160 millions FG ;
- Une enveloppe de 200.000 Euros versés dans le cadre du volet recherche halieutique de la compensation financière de l'accord de pêche Guinée/Union Européenne.

Comparativement à la recherche agronomique qui est essentiellement dépendante du financement extérieur, la recherche halieutique dispose de sources de financement intérieur relativement stables. Cette attention devrait être amplifiée et poursuivie étant donné que la pêche est inscrite dans le cadre des secteurs porteurs de croissance.

6. Recommandations

Au terme de la présente étude, les recommandations se concentrent particulièrement sur les mesures correctives à mettre en œuvre pour, d'une part, asseoir une forte base de recherche halieutique ; d'autre part, créer les conditions nécessaires à l'amélioration de ses prestations et à l'accroissement de sa contribution aux MED des communautés de pêche artisanale.

Parmi ces recommandations, les plus pertinentes sont :

- L'accélération de la procédure d'approbation des textes de politique nationale de la recherche scientifique et technique ;

- L'appui à la formation MARP/AMED d'une équipe nationale composée entre autres des agents de l'administration des pêches, de la recherche, des ONG, des organisations professionnelles des pêcheurs, etc. ;
- L'assistance à la mise en place et/ou au renforcement des organisations socioprofessionnelles par la formation, l'alphabétisation fonctionnelle et l'encadrement ;
- L'assistance à la formation des chercheurs en approches participatives et au renforcement des capacités des institutions de recherche dans le domaine des sciences sociales notamment ;
- La définition d'un schéma directeur de la recherche halieutique ;
- L'allocation de plus de ressources budgétaires nationales pour l'exécution des programmes de recherche afin de réduire la dépendance extérieure des institutions de recherche ;
- La création de réserves foncières d'intérêt public au niveau des débarcadères ;
- La création d'une structure d'interface à même de vulgariser les résultats de la recherche auprès des communautés ;
- La promotion de l'application correcte de la réglementation des activités de pêche aux fins de préserver la ressource et réduire les conflits ;
- La mise en place d'un cadre formel de collaboration inter institutionnelle ;
- Le suivi et l'évaluation de l'impact des résultats de recherche sur les bénéficiaires ;
- L'implication des communautés de pêche dans l'identification des programmes de recherche halieutique ;
- La prise en compte de toutes préoccupations en matière de recherche au niveau national dans la politique scientifique et technique en cours d'élaboration.

Conclusion Générale

Les enquêtes menées sur le terrain pour appréhender de manière approfondie le sujet étudié ont permis d'identifier plusieurs groupes d'acteurs dont les plus importants sont les armateurs, les marins pêcheurs, les transformateurs, les mareyeurs, les mécaniciens de moteurs hors bord et les constructeurs de barques. Ces groupes disposent des atouts (naturels, physiques, humains, financiers et sociaux) dont les forces et les faiblesses ont été recensés.

A des degrés divers, ces groupes sont exposés à un ensemble de facteurs (l'analphabétisme, l'augmentation du taux d'inflation, l'enclavement des zones de production, le faible niveau d'application de la réglementation, les conflits en mer entre pêcheurs artisans et industriels, le ralentissement des activités à certaines périodes de l'année, les migrations des ressources qui s'éloignent des ports d'attache à certaines périodes de l'année, ...) qui les exposent et/ou accentuent leur vulnérabilité à la pauvreté.

La recherche halieutique est essentiellement réalisée par le CNSHB dans un contexte de recherche appliquée et accessoirement par le CERESCOR.

Les performances des institutions de recherche tiennent au partenariat entretenu avec diverses institutions et organisations, aux financements accordés par différents bailleurs de fonds et à la disponibilité des ressources humaines aux compétences pluridisciplinaires.

Les résultats de recherche sont sollicités par les pouvoirs publics (pour la définition des objectifs, l'élaboration de la réglementation des activités de pêche, l'identification et la réalisation des projets d'appui aux opérateurs), par les partenaires au développement (pour atteindre des objectifs d'appui à l'amélioration des conditions de travail et de vie des communautés de pêche).

Le partenariat entre la recherche et les utilisateurs souffre de l'analphabétisme des communautés de pêche artisanale, de la faiblesse des structures des organisations professionnelles des communautés de pêcheurs. Du côté des institutions de recherche, ce partenariat est limité par l'insuffisance des atouts notamment humains et financiers. Quant aux facteurs liés aux PIP en matière de recherche, il y a notamment l'absence d'une politique nationale formalisée de la recherche scientifique et technique.

Pour améliorer la situation actuelle de la contribution de la recherche aux MED, des efforts doivent être déployés sur la conception et la mise en œuvre d'une politique nationale de recherche, la lutte contre l'analphabétisme des communautés de pêche et la promotion d'initiatives visant à renforcer leurs capacités et leurs structures d'encadrement.

La recherche halieutique contribue déjà à la fourniture d'informations notamment à la décision publique. L'adoption prochaine par les autorités nationales du projet de politique nationale de recherche scientifique et technique, devrait permettre à la recherche de bénéficier d'un environnement favorable au partenariat, davantage d'attention et de moyens pour jouer pleinement son rôle aux Moyens d'Existence Durables.

Références bibliographiques :

- 1. Anonyme (2001) :** Stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée, juin 2001.
- 2. Diallo M.O et Diallo M.M (1997) :** Résultats de l'enquête cadre suivie d'une étude socio-économique de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1997. Doc. Scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, Conakry.
- 3. Diallo M. O, et Fautrel V. (2000) :** Eléments d'analyse économique et financière de la pêche artisanale maritime en Guinée : le cas du débarcadère de Boulbinet *in* la pêche côtière en Guinée : Ressource et exploitation, octobre 2000.
- 4. Diallo M. M. (2001) :** Place et rôle du système de gestion dans la dynamique du secteur des pêches en Guinée. Communication présentée au 5^{ème} forum halieumétrique de l'Association Française d'Halieumétrie (AFH), Lorient du 26 au 28 juin 2001. 16 p.
- 5. Diallo M. M. et Bah A. (2001) :** Expériences de participation des communautés de pêche artisanale maritime guinéenne dans les systèmes de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS). Rapport de Consultation FAO/PMEDP, janvier 2001.
- 6. Diallo M.M (2001) :** Recherche halieutique : Potentielle et contribution éventuelle aux Moyens d'Existence durables des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée. Produit 2 de l'étude PMEDP sur la contribution de la recherche aux MED des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée.
- 7. Diallo M.M (2002) :** Note sur la collaboration recherche halieutique et communautés de pêche artisanale maritime en Guinée. Produit 3 de l'étude PMEDP sur la contribution de la recherche aux MED des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée.
- 8. Diallo M.M (2002) :** Note sur les PIP (Politique, Institutions et processus) en matière de recherche en Guinée. Produit 4 de l'étude PMEDP sur la contribution de la recherche aux MED des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée.
- 9. Diallo M. M., Solié K. et Doumbouya A. (2002) :** Aspects socio-économiques des communautés de pêche artisanale maritime guinéenne. Rapport d'étude du projet SIGREH - EPARS. Document sous presse.
- 10. Fontana, A. (1998) :** Les pêches maritimes guinéennes - Réalités et enjeux - ORSTOM Conakry, 16 p.
- 11. Ministère de la Pêche et de l'Élevage de la République de Guinée (1996) :** Guinée, vision 2010, novembre 1996, 10 p.
- 12. Solié K. et Kaba F. M. (2001) :** Identification de la diversité, les principaux moyens et des stratégies des groupes/communautés de pêche artisanale maritime en Guinée. Produit 1 de l'étude PMEDP sur la contribution de la recherche aux MED des communautés de pêche artisanale maritime en Guinée.

ANNEXE 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE : CARACTÉRISATION DES “LIVELIHOOD GROUPS”

Groupes MED/ (Livelihood Groups)	Caractérisation (defining characteristics)	Différences hommes – femmes	Stratégies clés	Contraintes liées aux capitaux majeurs (ex. social, financier, humain, naturel, physique)	Rentabilité financière des activités	Vulnérabilité / Risques clés
Armateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires d'équipements de pêche ; - Assurent le financement des opérations de pêche ; Ils emploient les marins pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe composé à plus de 90 % d'hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Migrent souvent avec les équipages pour mieux suivre les activités ; - Sont liés aux marins pêcheurs avec lesquels ils forment des coopératives ou autres associations ; - Pratiquent autres activités pour diversifier les sources de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines ressources menacées de surexploitation ; - Taux d'analphabétisme élevé ; - Connaissance insuffisante des textes réglementaires usuels - Niveau d'organisation et d'encadrement insuffisants - Vétusté des équipements et manque de matériel de sécurité en mer ; - Accès au crédit difficile et inflation 	<ul style="list-style-type: none"> - De 3% à 72% selon type d'engin 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre pêche artisanale et pêche industrielle ; - Incursion rebelles en zone sud en 2000-2001 ; - Application insuffisante des textes réglementaires en vigueur ; - Accès difficile à la terre pour certains armateurs agriculteurs ; - Inflation ; - Ralentissement des activités de pêche en certaines périodes de l'année

Groupes MED/ (Livelihood Groups)	Caractérisation (defining characteristics)	Différences hommes – femmes	Stratégies clés	Contraintes liées aux capitaux majeurs (ex. social, financier, humain, naturel, physique)	Rentabilité financière des activités	Vulnérabilité / Risques clés
Marins pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Ne sont pas propriétaires d'équipements de pêche ; Sont employés par les armateurs ; - Sont rémunérés à la tâche ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous sont des hommes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sont très mobiles ; - Certains pratiquent des activités secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines ressources menacées - Taux d'analphabétisme élevé et faible niveau de formation ; - Niveaux d'organisation et d'encadrement insuffisants ; - Accès au crédit difficile 		<ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre pêche artisanale et pêche industrielle, entre pêcheurs artisans ; - Incursion rebelles (2000-2001) et piraterie en mer - Application insuffisante des textes réglementaires en vigueur ; - Ralentissement des activités de pêche en certaines période de l'année ; - Inflation.
Transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Tirent l'essentiel de leurs revenus de la transformation du poisson - Sont propriétaires d'équipements de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sont en majorité (90 %) du sexe féminin 	<ul style="list-style-type: none"> - Préfinancement des sorties de pêche artisanale - Intègrent souvent le circuit du mareyage 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines ressources menacées de surexploitation ; - Analphabétisme élevé et faible niveau de formation ; - Ignorance des normes de qualité ; - Dégradation de l'état de santé à cause de la fumée et de la chaleur ; - Niveaux d'organisation et 		<ul style="list-style-type: none"> - Incursion rebelles (2000-2001)

Groupes MED/ (Livelihood Groups)	Caractérisation (defining characteristics)	Différences hommes – femmes	Stratégies clés	Contraintes liées aux capitaux majeurs (ex. social, financier, humain, naturel, physique)	Rentabilité financière des activités	Vulnérabilité / Risques clés
	;			d'encadrement insuffisants ; - Taux d'intérêt et inflation		
Mareyeurs	- Gagnent l'essentiel de leurs revenus du mareyage ; - Sont employeurs de main d'œuvre rémunérée à la tâche	Sexe féminin majoritaire (60 %)	- Préfinancement des sorties de pêche ; - Intègrent les activités de fumage et de mareyage ; - Diversifient les activités ;	- Taux d'analphabétisme élevé et faible niveau de formation ; - Niveau d'organisation et d'encadrement insuffisants ; - Manque ou insuffisance des installations de stockage ; - Taux d'intérêt et inflation		- IncurSION rebelles en zone sud en 2000-2001 ; - Fermeture sans préavis d'institution de crédit ; - Enclavement des zones d'activités surtout en période hivernale
Mécaniciens	- Interviennent exclusivement sur les moteurs in et hors bord ;	- Sont presque tous du sexe masculin (98 %)	- S'installent surtout sur les grands débarcadères ;	- Qualification insuffisante pour certains ; - Niveaux d'organisation et d'encadrement insuffisants ; - Rareté et cherté des moteurs et		- Désengagement total de l'Etat dans les circuits d'importation de moteurs hors bord et pièces de rechange ; - Fermeture sans préavis

Groupes MED/ (Livelihood Groups)	Caractérisation (defining characteristics)	Différences hommes – femmes	Stratégies clés	Contraintes liées aux capitaux majeurs (ex. social, financier, humain, naturel, physique)	Rentabilité financière des activités	Vulnérabilité / Risques clés
	- Sont rémunérés à la tâche ;			pièces de rechange ; - Taux d'intérêt et inflation ; - Prestations de services souvent difficilement payées par les pêcheurs		d'institution de crédit ; - Taux d'intérêt élevé et inflation ; - Ralentissement des activités de pêche en certaines périodes de l'année ;
Constructeurs de barques	- Ne s'installent que sur les débarcadères importants ; - Construisent réparent les barques ; - Sont rémunérés à la tâche	- Sont tous du sexe masculin	- Pratiquent d'autres activités en plus de la construction des barques	- Certaines ressources forestières menacées de surexploitation ; - Faible niveau de formation, d'organisation et d'encadrement ; - Manque ou exigüité de l'espace pour la fabrication des barques dans certains débarcadères urbains notamment ; - Prestations de services souvent difficilement payées par les pêcheurs.		- Déforestation ; - Fermeture sans préavis d'institution de crédit ; - Inflation ; - Ralentissement des activités pendant l'hivernage : juillet à septembre.

Annexe 2a : Grille d'analyse des fournisseurs de services de recherche

Centre de National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

1. Année de création, mandat	<ul style="list-style-type: none"> - Créé en 1985, les fonctions du CNSHB ont été réformées en 1992 par Décret D/92/238 portant création, organisation et fonctionnement du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura, sous la tutelle du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. - Contribuer au développement des pêches en Guinée par une meilleure connaissance et évaluation des ressources halieutiques.
2. Envergure	- Son aire géographique d'intervention couvre, en mer l'ensemble de la zone économique exclusive (ZEE), à terre l'ensemble du territoire de la République de Guinée.
3. Type d'organisation	Etablissement Public à Caractère Administratif et Scientifique (EPAS)
4. Types de pêcherie et thèmes de recherche abordés par l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche maritime artisanale et industrielle, pêche continentale. <li style="padding-left: 20px;">Bioécologie (évaluation directe et indirecte des stocks, modélisation EcoPath, juvéniles de poisson, recrutement) <li style="padding-left: 20px;">Dynamique des exploitations (Analyse de l'accès à l'espace et à la ressource, Etude de la ligne glacière, Analyse de l'évolution du secteur) <li style="padding-left: 20px;">Socio-économie (Système de gestion, Evaluation de la valeur économique du secteur pêche, Commercialisation et consommation des produits de pêche, Organisation d'un site de débarquement)
5. Capacités en matière de recherche orientée vers le développement	<ul style="list-style-type: none"> - Pluridisciplinarité des activités scientifiques - Coopération scientifique de l'IRD
6. Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention Etat guinéen : 160 millions FG - Fonds Accords de Pêche UE : 200000 ECUS
7. Nombre de chercheurs par discipline	Socio-économie (1), Géographie (1), Biologie (10), Halieutique (1), Ichtyologie-Hydrobiologie (4), Zootechnie (6), Agro-pédologie (1), Informatique (5)
8. Contribution à la formulation des politiques nationales en matière de pêche (Comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture périodique de rapports à la tutelle (Rapport scientifique et technique de conjoncture, Bulletin statistique des pêches, ...) - Participation à l'élaboration du Plan de Pêche - Fourniture de documents techniques de négociations d'accords de pêche avec l'UE - Utilisation des résultats de la recherche dans l'aménagement et la gestion des pêcheries - Publication et diffusion de documents divers aux acteurs intervenant dans le secteur - Participation aux Conseils de Cabinet et réunions techniques du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
9. Contribution au renforcement des capacités des communautés de pêche et de leurs organisations	- Utilisation des résultats de recherche dans l'orientation des projets d'appui aux communautés de pêche artisanale (cas de l'initiative PPTE de la Banque Mondiale)
10. Place et contribution actuelle des recherches en sciences sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Place importante et contribution à peine satisfaisante à cause d'un manque de compétences requises (sociologue, anthropologue, juriste, économiste quantitatif, ...) - Contribution actuelle : <ul style="list-style-type: none"> - Participation au rapport scientifique et technique de conjoncture, au bulletin statistique des pêches - Prise en compte des questions socio-économiques développées dans le Centre : système de gestion, commercialisation et consommation des produits de pêche, évaluation de la valeur économique du secteur pêche, ...)
11. Partenariats avec d'autres organisations/groupes	<ul style="list-style-type: none"> Pour appui, formation, réalisations de recherche conjointes ou recherche de financement. - Institutions locales (CERESCOR, Universités nationales)

	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions Sous-régionale (pays membres de la CSRP) et régionale (l'INRH du Maroc) - Institutions internationales (IRD, ENSAR, CEMARE) - Projets de développement et Organismes internationaux : SIAP, PMEDP, CECL, CSRP
12. Approche et stratégie d'intervention	<p>Approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des requêtes et des objectifs de l'Etat en matière de pêche dans la définition des programmes de recherche - Identification d'actions de recherche pertinentes par la recherche <p>Stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes d'évaluation des ressources halieutiques - Recensements et enquêtes de terrain
13. Contraintes, limites et opportunités	<p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectifs et qualifications du personnel insuffisants - Insuffisance de financement - Insuffisance et/ou vétusté de certains équipements - Insuffisance des infrastructures existantes - Retard dans la mise à disposition de certains financements <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme élevé des communautés de pêcheurs - Absence de structure de vulgarisation des résultats de recherche et de suivi des performances - Manque d'incitation et de promotion des chercheurs <p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un personnel pluridisciplinaire - Existence de financement dans le cadre de projets sous-régionaux - Soutien des bailleurs de fonds - Collaborations possibles avec d'autres institutions - Existence d'un service informatique performant
14. Résultats clés de la recherche sur les Moyens d'Existence dans la pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de connaissances pour l'aménagement, la réglementation et la surveillance des pêcheries - Estimation de biomasses et potentialités halieutiques disponibles pour la pêche artisanale et industrielle

Annexe 2b : Grille d'analyse des fournisseurs de services de recherche
Centre de Recherche Scientifique de Conakry - Rogbanè (CERESCOR)

1. Année de création, mandat	- Créé par Décret N° 078/PRG/2C/82 du 12 juillet 1982, les fonctions du CERESCOR ont été révisées en vertu des dispositions du Décret D/96/057/PRG/SGG du 1 ^{er} avril 1996 - Participer au développement économique de la Guinée par la réalisation d'activités de recherche, en rapport avec les secteurs techniques des différents départements ministériels
2. Envergure	- Territoire guinéen (Terrestre et maritime)
3. Type d'organisation	- Institut national de recherche scientifique : Etablissement Public Administratif (EPA) à caractère scientifique et technique
4. Types de pêche et thèmes de recherche abordés par l'organisation	Milieus ou zones de pêche (Pêche artisanale et industrielle) - Inventaire des espèces de poisson d'intérêt commercial - Etude biologique et répartition spatio-temporelle des espèces de poisson - Evaluation de la biomasse des stocks - Analyses parasitologiques des fruits de mer dont le poisson
5. Capacités en matière de recherche orientée vers le développement	Recherche pluridisciplinaire à travers cinq départements scientifiques et un service d'information et de documentation - Océanographie physique - Hydrobiologie - Géologie - Energie - Matériaux de construction et produits finis
6. Financement	- Etat guinéen (subvention d'équilibre) - Fonds propres (subvention de fonctionnement) générés par l'institution de recherche
7. Nombre de chercheurs par discipline	- 18 en Océanographie physique - 10 en Hydrobiologie - 7 en Géologie et environnement - 11 en Energie - 6 en Technologie - 9 en information et documentation, maintenance
8. Contribution à la formulation des politiques nationales en matière de pêche (Comment ?)	Recommandations et documents scientifiques
9. Contribution au renforcement des capacités des communautés de pêche et de leurs organisations	- Expérimentation et vulgarisation des techniques d'aquaculture : Elevage des huîtres et pisciculture - Invention des prototypes d'appareillage pour le séchage des produits de pêche - Expérimentation de l'élevage de poissons larvivores (larves de moustiques) pour la lutte contre le paludisme (projet en

	étude)
10. Place et contribution actuelle des recherches en sciences sociales	- Place primordiale dans toutes les études à entreprendre : Etudes et enquêtes sociologiques précèdent toutes études à réaliser auprès des communautés

11. Partenariats avec d'autres organisations/groupes	<p>Niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Nationale de la Météorologie - Direction Nationale Pêche et Aquaculture - Direction Nationale Géologie - Université de Conakry - Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Manéah - Institut des Mines et Géologies de Boké - Université de Kankan - CNSHB - Port Autonome de Conakry - Centre de Recherche Agronomique de Foulaya - Direction Nationale de l'Environnement - Laboratoire des Composés Naturels (LACONA) - Institut de Recherche pour le Développement (IRD) - Autres ONG à caractère scientifique et technique <p>Niveau international</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRODT (Sénégal) - CNROP (Mauritanie) - CRO (Côte d'Ivoire) - BRRI (Kumassi-Ghana) - LCPC (France) - CIPT (Trieste-Italie) - AUPELF - ACCT - ESA (Agence Spatiale Européenne) - Académie des Sciences Ukraine - UNESCO - Commission Intergouvernementale Océanographique (COI)
12. Approche et stratégie d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Approche participative pour l'expérimentation des techniques d'aquaculture et de conservation des produits de mer. - Soumission de projet par les chercheurs conformément à la politique nationale de développement
13. Contraintes, limites et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance financière et matérielle - Equipements de recherche vétustes - Local approprié pour effectuer des recherches - Personnel compétent et disponible
14. Résultats clés de la recherche sur les Moyens d'Existence dans la pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation des communautés de pêcheurs aux techniques d'élevage des huîtres - Etablissement des annuaires de marées - Fabrication des prototypes d'appareillage pour le séchage des produits halieutiques - Identification des principaux parasites des fruits de mer